▶ La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centresbourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

▶ Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la règlementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine: dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

▶ Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Poitou-Charentes 1 bis. rue Lebascles 86000 Poitiers 05 49 41 45 54 poitoucharentes@fondation-patrimoine.org www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur **?** © **Y**



COMMUNE DE FORGES

9 rue de la Mairie 17290 Forges 05 46 35 52 70 mairie.forges@orange.fr www.mairie-forges.fr

► Nos partenaires









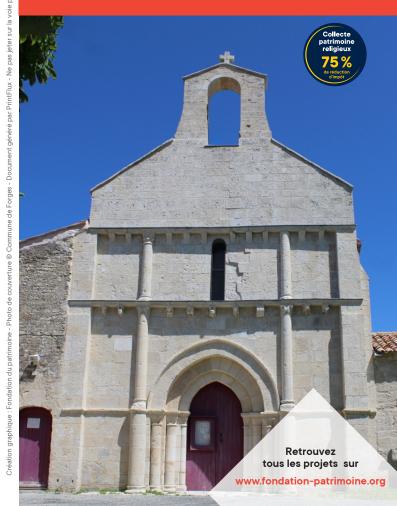


▶ Je donne!

Pour la restauration de

l'église Saint-Laurent de Forges

Charente-Maritime



▶ Au coeur du village de Forges, préserver l'église Saint-Laurent

♦ ♦ UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE

L'église Saint-Laurent fait partie de l'identité du village de Forges. L'édifice aujourd'hui très fragilisé nécessite une restauration d'ampleur, échelonnée sur plusieurs tranches de travaux.

La première phase des travaux maintenant achevée grâce au soutien des donateurs, a permis de sauver les toitures et les façades. Au regard de l'enthousiasme de ses habitants, la collecte de dons se prolonge pour soutenir la prochaine tranche des travaux.

La restauration des menuiseries et maçonneries intérieures est prévue, tout en mettant un point d'honneur sur l'aménagement intérieur avec la reprise des dallages, du chemin de croix, de la tribune, ainsi que du système électrique. La cloche, récemment restaurée, sera également remise en service, pour rythmer à nouveau la vie des Forgiennes et Forgiens.

♦ ♦ UNE ÉGLISE REMANIÉE AU COURS DES SIÈCLES

Edifiée au XIIe siècle. l'église Saint-Laurent conserve de son architecture romane une nef unique aux colonnes couronnées de chapiteaux sculptés d'oiseaux, de lions

et autres animaux fantastiques. Elle bénéficie d'une reconstruction à la fin du Moyen Age, et d'un agrandissement au XVIe siècle. Ravagée pendant les guerres de religion, de nombreuses transformations seront mises en oeuvre. En 2003, elle bénéficie d'une inscription au titre des monuments historiques.

♦ ♦ UN VILLAGE D'AUNIS MOBILISÉ

La Municipalité souhaite associer les Forgiens et Forgiennes à ce projet de restauration du patrimoine communal, et aussi les "amis de Forges" qui ont un lien passé ou présent avec le village.

Une **exposition** programmée pour retracer l'histoire de l'église Saint-Laurent, une action pédagogique partagée entre l'école et la bibliothèque pour sensibiliser les enfants, des visites de chantier pour découvrir le savoir faire des restaurateurs : une dynamique culturelle s'engage à Forges autour de l'église.

Montant des travaux	2nde phase : 471 150 € HT
Objectif de collecte	25 000 €
Début des travaux	Été 2025







▶ Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Laurent de Forges

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/78943 ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine. Poitou-Charentes. BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine l'église Saint-Laurent de Forges

Le montant de mon don est de

□ 80 € □ 150 € □ 250 €	□500€ □€
Raison sociale*:	
Forme juridique*:	SIREN* :
Nom:	
Adresse :	
	Code postal :
Ville :	Pays :
E-mail :	

▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt					
Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €	
Coût réel après réduction de l' impôt sur le revenu	20 € 38 € 63 € 125 € Réduction d'impôt de 75% du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66% au-delà.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 € Réduction limite de 5 lorsque le				
Coût réel après réduction de l' impôt sur les sociétés	jusqu'à 2 M de 20 000	€ et de 40 9 € ou 5‰ du	100 € 00 % du mont % au-delà, da i chiffre d'aff limite est plu	ns la limite aires HT	

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

^{*}Informations obligatoires pour les entreprises